

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

1- Vote à huis clos

Le Conseil Municipal vote la séance du conseil municipal à huis clos.

Le Conseil Municipal désigne Hélène MARTY secrétaire de séance et Marjorie ANDREU auxiliaire de séance.

2- Approbation du compte rendu du 4 juin 2020

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 4 juin 2020.

3- Vote du budget

Le Conseil Municipal vote le budget communal 2020 tel que suit :

4 069 966.20€ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

3 859 391.01€ au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

4- Vote des taux des taxes directes locales

Le Conseil Municipal vote le maintien des taux des taxes directes locales :

22.94% pour la taxe d'habitation

32.53% pour la taxe foncière bâti

82.33% pour la taxe foncière non bâti

5- Autoriser Monsieur le Maire à souscrire à un emprunt

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter des organismes bancaires afin d'obtenir des offres pour souscrire à un emprunt qui se décomposerait tel que suit : 230 000.00€

150 000€ pour l'opération 13,

50 000.00€ pour l'opération 25,

30 000.00€ pour l'opération 99,

6- Modification – Approbation du Compte Administratif du budget LII

La présente délibération vient modifier la délibération 2020-0603-6 qui comporte une erreur dans les reports et qu'il convient de modifier tel que suit :

- dépenses de fonctionnement :	- 6 010.37 €
- recettes de fonctionnement :	+14 400.00 €
- solde section de fonctionnement :	8 389.63 €
- dépenses d'investissement :	0 €
- recettes d'investissement :	+ 6 010.37 €
- solde section d'investissement :	+ 6 010.37 €
Résultat de l'exercice :	14 400.00 €
- Excédent de fonctionnement 2018 :	+ 23 839.19 €
- Excédent d'investissement 2018 :	+ 21 507.49 €
Restes à réaliser :	
- Dépenses d'investissement :	0 €
- Recettes d'investissement :	0 €

Estimation du résultat global de clôture avec restes à réaliser: 59 746.68 €

7- Vote du règlement intérieur

Le Conseil Municipal vote le règlement du conseil municipal.

8- Composition des commissions communales

AMENAGEMENT DE L'ESPACE : Urbanisme - Patrimoine Immobilier - Prospective financière	COHESION SOCIALE ET INTERGENERATIONNELLE : Solidarité – Santé- Education (CCAS – CES de Bram-) :
Thierry PARAIRE*	Marie Hélène BOYER*
Le Maire	Sous-commission Conseil Municipal des Jeunes : Thierry PARAIRE
Thierry PARAIRE	Le Maire
Stéphane PRIETO	Marie-Hélène BOYER
Patrick IZARD	Lisa GUITARD
Hélène MARTY	Michel ANRIC
Maryline CROS	Thierry PARAIRE
Jean-François IMBERT	Sylvie THOMAS
	Jessica JOURNET

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE : Voirie – Travaux – Equipements	DEVELOPPEMENT TERRITORIAL: Culture - Tourisme – Protocole	VIE LOCALE : Vie associative - Commerces – Artisanat
Christian OURLIAC*	Hélène MARTY*	Stéphane PRIETO*
Sous-commission AGRICULTURE ENVIRONNEMENT : Sophie BONNERY*	Sous-commission COMMUNICATION : Fanny AZAM*	Sous-commission PREVENTION DES RISQUES : Stéphane PRIETO*
Sous-commission DEMOCRATIE PARTICIPATIVE Philippe LANNES*		Sous-commission Forum des associations : Fanny AZAM*
Le Maire	Le Maire	Le Maire
Christian OURLIAC	Hélène MARTY	Stéphane PRIETO
Sophie BONNERY	Fanny AZAM	Fanny AZAM
Philippe LANNES	Lisa GUITARD	Vincent CAHUSAC
Patrick IZARD	Vincent CAHUSAC	Maryline CROS
Fanny AZAM	Sylvie THOMAS	Sylvie THOMAS
Bernard Saigné	Jean François IMBERT	Virginie TOMASELLO
Commission Appel d'Offres	Commission Façades	
3 Titulaires	Le Maire	
Marie-Hélène BOYER	Christian OURLIAC	
Thierry PARAIRE	Patrick IZARD	
Jean François IMBERT	Sophie BONNERY	
3 Suppléants	Marie-Hélène BOYER	
Stéphane PRIETO	Philippe LANNES	
Hélène MARTY		
Bernard SAIGNE		

9- Composition de la commission MAPA

Le Conseil Municipal vote la composition de la commission MAPA telle que suit: membres titulaires Thierry PARAIRE, Philippe LANNES, Christian OURLIAC ; et pour suppléants respectifs : Hélène MARTY, Sylvie THOMAS et Fanny AZAM.

10- Composition de la commission DSP

Le Conseil Municipal vote la composition de la commission DSP telle que suit: membres titulaires Thierry PARAIRE, Philippe LANNES, Christian OURLIAC ; et pour suppléants respectifs : Hélène MARTY, Sylvie THOMAS et Fanny AZAM.

11- Délai de convocation des commissions d'Appel d'Offre, MAPA et DSP

Le Conseil Municipal fixe le délai de convocations aux commissions d'appel d'offre, MAPA et DSP à 3 jours francs.

12- Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS

Le Conseil Municipal vote les membres du conseil d'administration du CCAS suivants :

Mme BOYER Marie-Hélène, Mme AZAM Fanny,
Mr PRIETO Stéphane, Mme BONNERY Sophie,
Mme GUITARD Lisa, Mr PARAIRE Thierry,
Mr ANRIC Michel, Mme THOMAS Sylvie

13- Désignation des membres représentants des Montréal de France et de France Allemagne

Le Conseil Municipal désigne représentants des Montréal de France et de France Allemagne : Marie-Hélène BOYER, Christian OURLIAC, Stéphane PRIETO.

14- Désignation des membres représentants de l'Association Sites et Cités remarquables de France

Le Conseil Municipal désigne Hélène MARTY, référente de la commune au sein de cette association

15- Désignation des membres délégués au sein de l'Agence Technique Départementale de l'Aude

Le Conseil Municipal désigne Bernard BREIL délégué titulaire et Christian OURLIAC délégué suppléant.

16- Révision du PLU – Autorisation donnée à Mr le Maire pour solliciter le Tribunal Administratif

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le Tribunal Administratif de Montpellier afin de désigner le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique pour la révision du plan local d'urbanisme, et à signer les actes y afférents.

17- Jury d'Assise

Sont tirés au sort afin de constituer la liste préparatoire du jury d'assise :

- n° 55 Mme AVERSENQ Jeanne
- n° 780 Mr LATGE Jean-Yves
- n° 42 Mme ANTOINE Claudette
- n° 386 Mme COZETTE Madeleine
- n° 45 Mme ARNAL Jacqueline
- n° 32 Mme ANDRIEU Jean-Pierre

18- Ouverture d'un poste d'adjoint technique territorial de 30 heures par semaine

Le Conseil Municipal vote l'ouverture d'un poste d'adjoint technique territorial de 30 heures par semaine.

19- Ouverture de poste de saisonnier

Le Conseil Municipal vote l'ouverture des postes de saisonniers tels que suivent :

du Lundi 6 juillet 2020 au dimanche 30 août 2020

- 2 adjoints techniques de 2ème classe sur une durée de travail de 21h hebdomadaires, affectés au Service Technique,
 - 3 adjoints techniques de 2ème classe pour une durée de travail de 25 h hebdomadaires semaine chargés de la tenue du vestiaire de la piscine, désinfection et inscription à la piscine
 - 2 postes d'adjoints techniques de 2ème classe à 21h hebdomadaires, chargés du nettoyage de la piscine et de l'entretien de l'ensemble socio-éducatif,
 - 1 adjoint technique de 2ème classe affecté à la régie des recettes de la piscine à temps complet,
- Les emplois ci-dessus sont rémunérés sur la base de l'indice brut 297.
- 2 maîtres-nageurs sauveteurs à temps complet, l'un faisant office de chef de bassin rémunéré sur la base de l'indice brut 430, l'autre rémunéré sur l'indice brut 418,
 - 1 surveillant de baignade à temps complet rémunérés sur la base de l'indice brut 325.

20- Décision afférente au camping

Le Conseil Municipal décide de maintenir le camping fermé pour la saison estivale 2020.

21- Tarifs de la piscine

Le Conseil Municipal maintient les tarifs de l'année précédente.

22- Ouverture de la piscine

La Piscine sera ouverte du 6 juillet 2020 au 30 août 2020.

Fait à MONTREAL le 15 juin 2020

Le Maire, Bernard BRELL

